

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 9 juillet 2024

Délibération
n°118-2024
Point 4.6

Point 4.6 de l'ordre du jour

Approbation du projet Pépite Etena pour la période 2024-2026 faisant l'objet d'une demande de financement européen sur fonds FEDER.

EXPOSE DES MOTIFS :

Rappel sur le dispositif Pépite ETENA

Le Pépite Etena est l'un des 31 pôles nationaux labellisés PEPITE (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Il traduit opérationnellement la politique ministérielle en faveur de l'entrepreneuriat étudiant sur l'ensemble du territoire alsacien. Il est structuré autour d'un accord-cadre signé par les deux universités alsaciennes qui précise les modalités de fonctionnement et d'intervention. L'université de Strasbourg est le porteur administratif et financier du Pépite Etena.

La raison d'être de ce pôle mutualisé est de *Créer d'expériences entrepreneuriales favorisant la qualité de l'insertion professionnelle des bénéficiaires, en agissant sur le développement des personnes avant la performance des projets, ce qui implique la bienveillance et exclut le jugement*. Elle se traduit en 3 objectifs principaux : sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre, former et initier à la démarche entrepreneuriale, accompagner les porteurs de projets issus des établissements d'ESR alsaciens.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Pépite ETENA a organisé son action autour de deux piliers déployés pour et avec les établissements d'enseignement supérieur :

- ⇒ Une mission d'éducation à l'entrepreneuriat visant à développer l'esprit d'entreprendre des étudiants et à leurs transmettre les clés de compréhension sur les méthodes de développement d'un projet entrepreneurial. Les actions développées viennent abonder l'offre de formation des établissements qui sollicitent le Pépite ETENA pour l'animation d'unités d'enseignements disciplinaires ou optionnelles ou pour l'organisation d'évènements autour de l'entrepreneuriat et de l'innovation.
- ⇒ Une mission d'accompagnement de porteurs de projet visant à leur apporter un soutien technique, stratégique et les guider tout au long de la démarche de création de l'activité, mais aussi à valoriser l'engagement entrepreneurial au sein des cursus de formation afin que chaque jeune entrepreneur puisse capitaliser sur l'expérience emmagasinée peu importe le devenir du projet.

Depuis plus de 10 ans, le Pépite ETENA a accompagné plus de 1500 étudiants entrepreneurs et sur l'année universitaire 2023-2024, ce sont plus de 6000 étudiants qui ont participé à une action de sensibilisation ou d'initiation à l'entrepreneuriat sur l'ensemble du site académique.

Le projet 2024-2026

Le projet 2024-2026 poursuit deux objectifs principaux :

- Diversifier les formats de sensibilisations, de formation et d'accompagnement afin de répondre de manière spécifique aux besoins exprimés par les formations en matière de sensibilisation et de formation ou par les jeunes entrepreneurs en matière d'accompagnement. Cela se traduit par une sectorisation des approches et des contenus par domaines (culture, innovation technique, économie sociale et solidaire...),
- Organiser l'approche territoriale en matière d'entrepreneuriat étudiant afin de favoriser la fertilisation croisée entre les différents acteurs académiques et externes impliqués.

Pour déployer son action, le Pépité Etena bénéficie d'un soutien financier du MESR dans le cadre de sa politique ministérielle de 135 k€ par an. Il bénéficie également d'un soutien de la Région grand Est pour la période 2024-2026 de 142 k€ pour les 3 années. Ces ressources lui permettent de supporter les charges opérationnelles de personnels et de fonctionnement nécessaire à son activité. Afin de permettre au projet 2024-2026 de se concrétiser, une demande de financement européen du type FEDER est sollicitée pour un montant de 472k€ pour la période.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la demande de financement FEDER pour le projet Pépité Etena 2024-2026.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



UNION EUROPEENNE

Dossier de demande d'aide Européenne
N° Portail : 47314



Programme Grand Est et massif des Vosges FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027, Grand Est

Information : la demande restituée ici au format PDF contient les données que vous avez saisies dans le portail e-Synergie. Elle peut également afficher d'autres informations complémentaires standards non visibles au sein du formulaire de saisie. Cela n'affecte pas les données que vous avez saisies.

1. Porteur

Porteur

Typologie

Catégorie juridique 7383 : Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel

Personne morale

Identité

Numéro d'identification SIRET - 13000545700010
Raison sociale /
Dénomination UNIVERSITE DE STRASBOURG
Activité principale exercée
(APE)

Organisation

L'organisation
appartient-elle à un groupe ? Non
Effectif salarié 6113
Chiffre d'affaires (EUR) 542 000 000.00

Adresse

Complément géographique
N°-Libellé de la voie 4 rue Blaise Pascal
Mention spéciale
Code postal 67081

Ville

Strasbourg

Coordonnées bancaires

Défaut	IBAN	BIC	Identité titulaire
X	FR7610071670000000100620018	TRPUFRP1	Université de Strasbourg agence comptable

Partenaires

Nombre de partenaires
impliqués dans l'opération

Nombre de personnes
impliquées dans
l'opération

2. Contact(s)

Contact(s) du porteur chef de file : UNIVERSITE DE STRASBOURG

M. DENEKEN Michel
- - president@unistra.fr

Représentant

M. HEBINGER Grégory
- 0632397287 - ghebinger@unistra.fr

Référent

Service à contacter

Personne à contacter au service gestionnaire (AG, OI, ITI)

Nom	AMBROSI
Prénom	Carla
Courriel	carla.ambrosi@grandest.fr;corinne.colin@grandest.fr;pierre.kubler@grandest.fr
Téléphone	0387336408

Informations sur l'Autorité de gestion

Coordonnées du service guichet traitant votre demande

Nom du service guichet	RGE - Service Croissance, Emploi et Transition Juste - FEDER
Adresse	1 place Adrien Zeller

Complément géographique

Complément destinataire

Lieu dit

Code postal 67070

Ville Strasbourg

Courriel

3. Projet

Contexte de la demande

Programme Programme Grand Est et massif des Vosges FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027

Service Guichet RGE - Service Croissance, Emploi et Transition Juste - FEDER (RGE-SCETJ-FEDER)

Codification
PR01 - Réussir la transformation de l'économie via la spécialisation intelligente, la transition industrielle et numérique des territoires ainsi que le soutien aux entreprises
PR01_RSO1.3_TA4 - L'accompagnement et la promotion de l'esprit d'entreprise et la mise en oeuvre d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat

Appel à projet

Libellé

Date limite de remise des dossiers Aucune

Identification du projet

Intitulé du projet Pépité Etena 2024-2026

Type de projet Standard

Cette opération est-elle réalisée dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé ? Non

Calendrier du projet

Période prévisionnelle d'exécution du projet Du 01/07/2024 au 31/12/2026

Calendrier détaillé du projet : Précisez le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en oeuvre pour réaliser le projet) et la cohérence entre le calendrier et la période prévisionnelle d'exécution de ce projet (Non renseigné)

Localisation du projet

Description de la localisation

Le projet porte sur l'ensemble du territoire alsacien. Le Pépité Etena dispose de deux antennes : Strasbourg et Mulhouse.

Type	Libellé	Code INSEE
Département INSEE	BAS-RHIN	067
Département INSEE	HAUT-RHIN	068

Description détaillée du projet

Contexte, présentation générale du projet

Depuis 2014, le Pépîte ETENA s'est développé autour de la proposition de valeur unique suivante : Créer d'expériences entrepreneuriales favorisant la qualité de l'insertion professionnelle de ces bénéficiaires (étudiants, jeunes diplômés, personnes en reconversion professionnelle en formation continue), en agissant sur le développement des personnes avant la performance des projets, ce qui implique la bienveillance et exclut le jugement.

Cette raison d'être se traduit en 3 objectifs principaux : éveiller à l'esprit d'entreprendre, former à la démarche entrepreneuriale, accompagner les porteurs de projets issus des établissements d'ESR.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Pépîte ETENA s'est structuré autour de deux piliers déployés pour et avec les établissements d'enseignement supérieur :

- Une mission d'éducation à l'entrepreneuriat
- Une mission d'accompagnement de porteurs de projet en phase émergence.

Mission Éducation à l'entrepreneuriat :

ETENA a poursuivi cet objectif au travers d'un catalogue de formats de découverte et d'initiation clé en main, la promotion et le soutien opérationnel d'une programmation événementielle du territoire et des formations longues diplômantes ou certifiantes. Le projet envisagé vient capitaliser sur les expériences accumulées depuis 10 ans et son positionnement stratégique à l'interface entre les établissements, les formations, les étudiants et les structures de l'écosystème sur l'entrepreneuriat pour faciliter l'accès aux étudiants à des contenus pédagogiques variés grâce à un centre de ressources en pédagogies entrepreneuriales. Ce Centre aura pour missions la détection de pratiques innovantes (veille), la conception de formats adaptés aux besoins (ingénierie pédagogique), le transfert vers les formations, et la coordination des acteurs du territoire engagés dans cette dynamique. Les bénéfices attendus sont : la facilité d'accès, la diversité, la lisibilité et la fertilisation croisée.

Mission Accompagnement des étudiants entrepreneurs :

Le Pépîte ETENA accompagne plus de 250 porteurs de projets par an, bénéficiaires pour beaucoup (mais pas exclusivement) du Statut National Étudiant Entrepreneur, avec une grande diversité de profils. Les fondements de l'accompagnement opérés sont l'apport méthodologique, l'accès à une boîte à outils, la mise en réseau et des lieux propices au développement de projets. Pour les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises, ETENA est une structure de détection, de qualification et une passerelle. Pour les porteurs de projets, ETENA sécurise les parcours, apporte une méthode de progression, fournit des lieux de travail (espace de coworking et de prototypage), met en réseau et valorise l'engagement au travers d'un portefeuille de compétences entrepreneuriales. Le développement souhaité permet de faciliter l'accès des étudiants porteurs de projet aux dispositifs d'accompagnement existants, par une proximité accrue avec les campus distants, par une diversification l'accompagnement mieux adapté à certain secteur d'activité et/ou profil de porteurs de projets et par le renforcement des opportunités de construction d'un réseau professionnel de qualité.

Le projet vise enfin à stimuler la dynamique régionale sur l'entrepreneuriat étudiant via :

- un renforcement du partenariat entre les 3 Pépîte du Grand Est pour favoriser la fertilisation croisée, le partage de bonne pratique et la conception d'actions à dimension régionale,
- une capacité de communication et de visibilité accrue.

Le projet s'articule autour de 3 axes de travail répondant à 3 objectifs.

Axe 1 : éducation à l'entrepreneuriat - développer un centre de ressources en pédagogies entrepreneuriales

Axe 2 : accompagner les porteurs de projets - apporter des méthodes, des outils et des mises en réseau aux porteurs de projets

Axe 3 : Communication - renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant en Grand Est

Ce projet est budgétisé à hauteur de 1 085 700 euros sur 36 mois avec une demande de soutien FEDER de 472 500 euros sur 36 mois.

Objectifs recherchés

Objectifs 1 : développer l'éducation à l'entrepreneuriat

Constats : une demande grandissante de contenus pédagogiques en entrepreneuriat par les établissements d'enseignement supérieurs et les responsables de formation (*10 en 4 ans) ; une programmation événementielle sur la découverte de l'entrepreneuriat dense, peu coordonnée et non intégrée aux cursus étudiants ; une offre de sensibilisation disponible 100% francophone excluant les publics étrangers (+20% de la population étudiante). Pour répondre à ces 3 constats, le Pépîte Etena souhaite ainsi confirmer son positionnement à l'interface du monde académique et socio-économique en évoluant vers un centre de ressources en pédagogies entrepreneuriales. Il sera à la fois un espace de mutualisation et de coordination entre les opérateurs des actions et un lieu de co-production de contenus pédagogiques innovants qui viendront

alimenter les actions à destination des étudiants pour plus de visibilité et de lisibilité. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de renforcer les compétences en ingénierie pédagogique, qui permettront :

- La conception de nouveaux formats en adéquation aux besoins spécifiques
- Le développement de l'approche par compétences, en capitalisant sur le référentiel RNCP RS5510
- L'internationalisation des formats
- La valorisation des initiatives existantes dans les cursus étudiants
- L'animation d'espaces de partage entre les acteurs du territoire.

Objectifs 2 : accompagner les porteurs de projets au plus près de leurs besoins

Le Pépite Etena est une porte d'entrée qualifiante pour tout étudiant / jeune développé souhaitant s'engager dans un projet entrepreneurial. L'accompagnement dispensé s'appuie sur 3 piliers : une méthodologie éprouvée , une boîte à outils pratiques , une mise en réseau qualifiée vers les acteurs socio-économiques. Cela se traduit par une méthode en deux étapes :

- Une phase émergence pour qualifier le projet et valider l'opportunité entrepreneuriale
- Une phase tremplin pour travailler la solution et tester le modèle économique.

Tout au long du processus, les porteurs bénéficient d'ateliers animés par des experts, de séances de coaching et d'opportunités de mise en relation. Ce sont plus de 30 structures et 60 experts qui participent aux programmes d'accompagnement des étudiants entrepreneurs. Les récentes études d'impact réalisées montrent à la fois une forte confiance des bénéficiaires envers le Pépite (taux de confiance de 85%) et une très forte satisfaction du programme d'accompagnement proposé (94% sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement). Il convient toutefois de renforcer les passerelles entre les différents acteurs qui vont pouvoir intervenir en parallèle ou à la suite de l'accompagnement proposé par ETENA. A l'instar des développements envisagés sur l'éducation à l'entrepreneuriat, nos bénéficiaires sont à la recherche d'outils et de ressources spécifiques à certains secteurs d'activité. Par ailleurs, certains petits sites académiques (Haguenau, Colmar...) ou des campus excentrés (campus de Cronenbourg ou d'Illkirch par exemple) ne bénéficient pas d'un accès aussi facilité aux outils d'informations, de promotions et d'accompagnement que les étudiants des campus centraux. De même, certains étudiants étrangers peuvent se sentir exclus des dispositifs d'accompagnement proposés car trop francophones. Enfin, étant donné que deux tiers des porteurs de projet n'iront pas jusqu'à la création de l'activité et/ou ne trouveront pas un modèle économique permettant de vivre de cette activité, il est indispensable de valoriser l'expérience vécue et d'outiller ces jeunes talents entrepreneuriaux pour qu'ils puissent la capitaliser sur d'autres expériences professionnelles et irriguer le tissu économique local.

Pour répondre à ces enjeux, le projet Etena 24-26 poursuit les objectifs suivants :

- Diversifier les programmes d'accompagnement pour correspondre à la diversité des publics accueillis et à la diversité des sujets.
- Stimuler la mise en réseau des porteurs de projet et renforcer les passerelles avec les autres structures du territoire
- Stimuler la détection des porteurs de projet au plus près des campus "éloignés" en dehors des pôles universitaires principaux via des "hub" de proximité.

Objectifs 3 : renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant

L'accès à l'information sur les dispositifs de sensibilisation, initiation, formation et accompagnement est inégale au sein du paysage de l'ESR alsacien. Par ailleurs, la semaine nationale CREATIV' en faveur de l'esprit d'entreprendre a peu d'écho en Alsace. Enfin, les 3 pépites du Grand Est collaborent mais il en ressort peu de fertilisation croisée. Le projet vise à renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant en activant d'avantage ces 3 leviers :

- renforcer l'accès à l'information des étudiants
- déployer la semaine créativ' sur le territoire alsacien
- stimuler la collaboration Inter Pépite

Objectif de l'opération (résumé du projet pour publications officielles)

Depuis 2014, le Pépite ETENA crée des expériences entrepreneuriales à destination des étudiants et des jeunes diplômés dans l'objectif de favoriser la qualité de l'insertion professionnelle en agissant sur le développement des personnes avant la performance des projets. Cette raison d'être se traduit en 3 missions principales : éveiller à l'esprit d'entreprendre, former à la démarche entrepreneuriale, accompagner les porteurs de projets issus des établissements d'ESR.

Le projet vise à renforcer la capacité d'action du Pépite Etena afin d'irriguer le tissu économique local de jeunes talents entreprenants. Il se déploie autour de 3 objectifs :

- le développement d'un centre de ressources en pédagogies entrepreneuriales : un espace de mutualisation et de coordination entre les opérateurs des actions et un lieu de co-production de contenus pédagogiques innovants qui viendront alimenter les actions à destination des étudiants pour plus de visibilité et de lisibilité.
- La diversification des programmes d'accompagnement et des réseaux de partenaires pour proposer des parcours spécifiques à différents secteurs d'activité, disponibles sur l'ensemble des campus universitaires alsaciens

- le renforcement de la coopération avec les 2 autres Pépites de la Région Grand Est afin de stimuler la fertilisation croisée et d'augmenter la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant sur le territoire.

Principales actions présentées

Le projet est structuré autour de 3 grands objectifs. Afin d'y répondre, différentes actions sont proposées. Elles s'appuient sur l'activité du Pépite ETENA et son expertise développée depuis plus de 10 ans au travers de 5000 étudiants sensibilisés par an et 250 jeunes entrepreneurs accompagnés par an.

1. Objectifs 1 : développer l'éducation à l'entrepreneuriat via un centre de ressources en pédagogies entrepreneuriales

Il s'agit de développer l'accès des étudiants à des événements régionaux, de concevoir et déployer des formats pédagogiques intégrés aux cursus de formation et de favoriser la coopération entre les acteurs du territoire.

1.1 Action 1 : mailler le territoire d'hots spots en entrepreneuriat

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Initier, co-organiser, soutenir les actions "événementielles" du territoire
- Structurer et organiser les relais de communication auprès des étudiants

1.2 Action 2 : Déployer des formats pédagogiques pertinents de sensibilisation et initiation à l'entrepreneuriat

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Organiser l'intégration de modules en entrepreneuriat dans les formations
- Identifier des formateurs et former les formateurs
- Développer et animer des nouveaux formats de sensibilisation, de découverte et d'initiation par secteur d'activité et/ou par typologie de public (dont doctorants)
- Développer / transformer / proposer des formats en anglais
- Collaborer avec des structures internationales / transfrontalières

1.3 Action 3 : animer le territoire et favoriser la fertilisation croisée

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Organiser des journées pédagogiques pour les acteurs du territoire
- Développer une lettre d'information et d'actualités à destination des acteurs du territoire

2. Objectif 2 : accompagner les porteurs de projet étudiants par des méthodes, des outils et des mises en réseau

En qualité de première porte d'accès à l'entrepreneuriat pour les étudiants et les jeunes diplômés, le Pépite ETENA accueille une grande diversité de projets et de profils. Afin de répondre au mieux aux besoins identifiés, il convient de compléter l'accompagnement généraliste proposé par des capsules sectorielles de la mise en réseau ciblée et une couverture territoriale renforcée.

2.1 Action 4 : Proposer des programmes d'accompagnement adaptés à la jeunesse des projets et à la variété des publics et des projets

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Proposer des parcours d'accompagnement accessibles à tous les étudiants entrepreneurs sur l'ensemble du site Alsace
- Proposer des actions spécifiques à destination des typologies de publics et/ou de secteurs d'activité (dont doctorants et projets technologiques).
- Favoriser l'ouverture internationale des actions et des publics
- Valoriser l'engagement entrepreneurial pour favoriser l'insertion professionnelle

2.2 Action 5 : Stimuler la mise en réseau des porteurs de projet et renforcer les passerelles avec les autres structures du territoire

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Organiser des temps de mise en relation avec les acteurs de l'innovation et de la création d'entreprises
- Organiser des "demoday" pour mettre en valeur les projets auprès du territoire
- Créer une cartographie des projets avancés

2.3 Action 6 : Stimuler et favoriser la détection de porteurs de projet au plus près des campus

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Proposer des permanences et des sessions d'informations régulières sur les campus
- Développer les relais de communication
- Capitaliser sur tiers-lieux existants et développer les partenariats avec les formations

Objectifs 3 : renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant en Grand Est

Malgré la popularisation de l'entrepreneuriat ces dernières décennies, l'engagement dans un projet entrepreneurial, quel que soit sa réussite, n'est pas encore perçu comme une expérience professionnelle qualifiante. Les études prouvent le contraire et il convient de poursuivre les efforts de communication.

3.1 Action 7 : Développer la visibilité et la lisibilité de l'entrepreneuriat étudiant

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Renforcer l'accès à l'information pour les étudiants, les étudiants entrepreneurs, les partenaires et les

enseignants sur les opportunités en matière d'entrepreneuriat étudiant en Alsace

- Organiser et promouvoir sur le territoire la semaine 'CREATIV', la semaine nationale de l'esprit d'entreprendre avec les différents partenaires associés

3.2 Action 8 : Favoriser les interactions entre les Pépites du Grand Est et stimuler le partage de pratiques

Cette action se décline en tâches suivantes :

- Organiser une coordination entre les directeurs Pépites
- Organiser des séminaires de partage de pratiques à destination des chargés de mission Pépites
- Développer des actions de communication communes

En quoi le projet contribue-t-il aux objectifs du programme (priorités stratégiques et opérationnelles du programme...)?

Le projet Pépites Etena 2024-2026 s'inscrit dans la priorité 1, objectif spécifique 1.3 de la programmation FEDER 21_27 en Grand Est. Plus précisément, le projet cible l'accompagnement et la promotion de l'esprit d'entreprise et d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Le projet Pépites Etena 24-26 s'attarde à développer au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur alsacien un continuum lisible de sensibilisation, initiation, formation et accompagnement à l'entrepreneuriat des usagers de l'ESR dans le but d'irriguer le tissu économique territorial de jeunes pousses et de talents entrepreneuriaux.

1/ Sensibilisation à la création d'entreprise

Fort d'un catalogue de formats de sensibilisation et d'initiation à l'entrepreneuriat en déploiement depuis 4 ans (5000 étudiants touchés l'année 2023), le Pépites Etena souhaite renforcer sa capacité d'action en diversifiant d'avantages les formats. Le financement européen permettra de construire une offre d'éducation à l'entrepreneuriat plus variée et différenciée selon des secteurs économiques particuliers (culture, innovation, ESS...). Cette offre enrichie répond aux besoins spécifiques des prescripteurs et partenaires identifiés (les responsables de formation). Par sa position particulière à l'interface entre le monde académique et socio-économique, le Pépites Etena peut s'appuyer sur les acteurs du territoire alsacien (plus d'une trentaine de structures partenaires) qui opèrent déjà des actions auprès du public étudiants, mais souvent de manière isolée et sans trop connaître les codes de l'ESR. Etena dispose de la légitimité pour coordonner l'ensemble de l'action auprès des étudiants et proposer une offre lisible, mieux visible et compatible aux cursus de formations.

2/ L'accompagnement des porteurs de projet

Le Pépites Etena est une porte d'entrée unique qualifiante et certifiante pour les porteurs de projets issus de l'ESR. Un parcours d'accompagnement en deux étapes permet à la fois d'absorber le flux entrant (250 porteurs de projets par an) et de proposer un accompagnement individualisé qui amène progressivement chaque futur créateur d'entreprise vers les structures idoines d'appui de développement économique et de financement. L'accompagnement proposé jusqu'à présent s'appuie sur un socle généraliste, au sein duquel intervient une grande majorité des structures d'accompagnement du territoire. Le soutien du fonds européen permettra de compléter cette colonne vertébrale par des contenus (capsules) thématiques co-construits avec les acteurs d'un secteur donné pour consolider les passerelles et mieux répondre aux enjeux spécifiques liés à la branche d'activité. Un POC a été réalisé sur l'entrepreneuriat deeptech (innovation de rupture) et les premiers développements envisagés concernent l'ESS et la culture. L'accessibilité des contenus d'accompagnement (internationalisation des formats, territorialité) est également un enjeu auquel il sera possible de répondre grâce au soutien FEDER.

3/ Entrepreneuriat innovant et à impact (ESS)

Le Pépites Etena entretient des liens étroits avec le réseau d'incubateurs du Grand Est Quest for Change (la dynamique Etena a été initiée par Semia, l'un des incubateurs du réseau quest for change). 69% des projets accompagnés aboutissant à la création d'une activité peuvent être qualifiés à impact (social, environnementale). L'innovation et l'ESS font ainsi parti de l'ADN du Pépites. En exemple, Etena a développé avec différentes composantes (faculté / école) de l'université de Strasbourg un réseau de fablabs universitaires permettant aux bénéficiaires du Pépites d'accéder à des espaces sectoriels de prototypage et à des équipements de pointe pour le développement des projets techniques ou technologiques. Le financement FEDER permettra de renforcer l'animation et les synergies autour de ces tiers lieux d'innovation au plus proches des différents campus pour en faire des catalyseurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat par et pour les étudiants. Le projet ambitionne également de développer et d'intégrer de manière systémique dans son programme d'accompagnement des outils de mesure d'impact environnemental et social du projet dès sa genèse afin d'accompagner les jeunes entrepreneurs à construire des modèles soutenables dans les phases de conception du produit et de définition du modèle économique.

Le Pépites ETENA souhaite amplifier sa capacité d'action de sensibilisation à l'esprit d'entreprise et d'accompagnement de porteurs de projets en tenant compte des grandes diversités existantes. Le financement européen permettra de renforcer substantiellement l'équipe en charge du déploiement des actions Pépites : +3 ETP sur un total de 6,8 afin d'apporter des réponses plus spécifiques aux besoins identifiés :

- diversification et internationalisation des contenus
- renforcement des partenariats

- visibilité et lisibilité de l'action auprès des publics cibles
- coordination des acteurs du territoire sur cette cible

Résultats escomptés (cible visée...)

Objectifs 1 : éducation à l'entrepreneuriat

Résultats quantitatifs escomptés :

- passer de 5000 personnes sensibilisés ou formés à plus de 7000 d'ici fin 2026,
- Intégrer plus de 50 modules d'initiation à l'entrepreneuriat au sein des cursus de formation (BUT, Licence, master, cycle ingénieur), développer 50 points de contacts et relais d'information au sein des établissements / composantes du site (enseignants ou personnels), disposer d'un effectif de plus de 25 formateurs formés, envoyer 7 newsletters trimestrielles aux enseignants et aux personnes contacts, animer au moins deux journées pédagogiques d'ici fin 2026.

Résultats qualitatifs poursuivis :

- Développement des partenariats avec des structures d'éducation à l'entrepreneuriat issues d'autres pays européens afin de s'inspirer et de diffuser
- Diversification des formats pédagogiques dans leur formes, leurs fonds (sectorisation des contenus proposés) et leurs langues.
- Devenir une plateforme reconnue localement en pédagogies entrepreneuriales.

Objectifs 2 : accompagnement des porteurs de projet

Résultats quantitatifs escomptés :

- accompagner 300 porteurs de projets par an d'ici fin 2026 (+ 25% par rapport à 2023)
- développer 8 parcours d'accompagnement / formation
- délivrer 80 open badges de compétences par an pour valoriser l'engagement entrepreneurial
- Développer 8 "hubs" / tiers lieux de proximité et innovation entrepreneuriat sur le territoire

Résultats qualitatifs poursuivis :

- organisation d'un "festival" annuel de l'entrepreneuriat / demo day d'ici 2025
- Développement de capsules thématiques d'accompagnement sur des secteurs spécifiques telles que la culture
- Amélioration de la détection y compris pour augmenter le nombre de projets techniques et/ou innovants accompagnés
- Développement des collaborations et des passerelles avec les autres acteurs de l'entrepreneuriat du territoire et les alumnis

Objectifs 3 : Renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant

Résultats quantitatifs escomptés :

- statistiques média : 6000 visiteurs uniques par an sur le site web, 3000 abonnés linkedin, 30 sites internet d'établissement /composantes mentionnant l'existence du statut national étudiant entrepreneur et du pépite etena.
- plus de 1000 participants d'ici fin 2026 à la semaine créativ sur l'entrepreneuriat étudiant.

Résultats qualitatifs poursuivis :

- Mutualisation des efforts de communication entre les 3 Pépites du Grand est pour accroître la visibilité
- Développement des relais de communication au sein des établissements et des composantes

Moyens mis en oeuvre par le porteur de projet

Moyens humains affectés au projet 6.80 ETP

N°	Fonction	Temps prévisionnel consacré
1	Gestion administrative et financière	3790 Heure(s)
2	Chargé de communication	4737 Heure(s)
3	Chef de projet éducation à l'entrepreneuriat - pilotage	4737 Heure(s)
4	Chargé de mission éducation à l'entrepreneuriat - ingénierie pédagogique	4737 Heure(s)
5	Chef de projet accompagnement - pilotage	4737 Heure(s)
6	Chargé de mission accompagnement - parcours spécifiques	4737 Heure(s)
7	Chargé de mission international et jeunes chercheurs	4737 Heure(s)

Autres moyens utilisés pour les besoins du projet (moyens matériels, immatériels, etc...)

En complément des ressources humaines nécessaires au développement du projet, différentes dépenses de fonctionnement sont prévues.

En premier lieu, une présence de proximité en sud -Alsace est nécessaire afin d'assurer les missions auprès des étudiants et des étudiants entrepreneurs du site de Mulhouse. Le Pépité Etena est administrativement porté par l'Université de Strasbourg. Un accord cadre de coopération avec l'Université de Haute Alsace (UHA) a été établi afin de déployer les actions en sud-alsace. A ce titre, les ressources humaines "Pépité Etena" en Sud-Alsace sont portées fonctionnellement par l'UHA ce qui permet d'avoir une proximité structurelle avec les enseignants et les étudiants de l'UHA ainsi qu'une intégration dans l'organigramme de l'UHA. Comme l'université de Strasbourg collecte l'ensemble des financements fléchés Pépité Etena (Région Grand Est, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un reversement des fonds est opéré annuellement pour de soutenir financièrement cette ressource dédiée en Sud-Alsace. Ainsi l'université de Strasbourg reversera 120keuros à l'UHA sur la période du projet.

D'autres dépenses de fonctionnement sont prévues (sur 30 mois). Les dépenses précisées sont à lier avec la liste des "principales actions présentées" ci-dessous.

Objectifs 1 : éducation à l'entrepreneuriat

Frais liés à l'organisation d'événements : 20000 euros

Soutien aux manifestations (subvention à des tiers hors reversement à l'UHA stipulé ci-dessous) : 30000 euros

Frais de mission : 15000 euros

Objectifs 2 : accompagner les porteurs de projet étudiants

Reversement UHA poste chargé d'accompagnement sud alsace 120000 euros (cf explications ci-dessus)

Frais liés à l'organisation d'événements 38000 euros

Frais de mission 20000 euros

Frais de personnels extérieurs (coaching, expertise) et honoraires 30000 euros

Sous-traitance outils numériques 9000 euros

Objectifs 3 : renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant en Grand Est

Frais de mission 7500 euros

Frais de publicité 10000 euros

Frais de communication (sous-traitance) 10000 euros

Gestion du projet

Fournitures diverses 10000 euros

L'ensemble des frais de fonctionnement sont estimés à 319 keuros dont 120keuros de reversement à l'UHA.

Avez-vous mis en place des moyens administratifs de suivi du dossier permettant d'assurer la tenue d'une comptabilité séparée (comptabilité analytique, code comptable dédié au projet ou autre méthode à préciser) ?

Le projet bénéficiera d'une gestion budgétaire propre et isolée . Ainsi les dépenses seront réalisées sur des lignes financières spécifiques au projet (eOTP) avec une traçabilité au niveau des bailleurs :

- une ligne financière correspondant financement région
- une ligne financière correspondant aux fonds européens
- une ligne financière correspondant à l'autofinancement.

Le Pépité ETENA dispose déjà d'un centre financier propre, avec une gestion budgétaire propre. Les eotp seront créés sur ce centre financier.

Avez-vous mis en place un logiciel permettant le suivi du temps de travail des personnes affectées au projet ?

Le projet bénéficiera des outils de suivi des temps de travail disponibles au sein de l'université de Strasbourg. Pratiquement, le temps de travail des agents sur le projet sera monitoré par des fiche de temps mensuels récapitulant le temps affecté à chaque projet mensuellement. Elles seront signées par l'agent et le responsable hiérarchique direct.

Dans le cas du projet Pépité Etena 2024-2026, les agents affectés au projet le seront à temps plien, sauf la gestionnaire administrative et financière qui dispose d'un aménagement correspondant à 08 ETP.

Livrables attendus suite à la réalisation du projet

Nature des livrables du projet et dates prévisionnelles de ces livrables

Objectifs 1 : développer l'éducation à l'entrepreneuriat via un centre de ressources en pédagogies entrepreneuriales

Livrables attendus :

- catalogue évènementiel du territoire disponible sur les média du pépite etena - fin 2025
- liste nominative de la communauté de référents / points de contact dans les établissements - fin 2024, et maj annuelle
- catalogue / cartographie de modules et de formats pédagogiques contenant les spécificités d'apprentissage (langues, niveaux, secteurs d'activité, particularité pédagogique, volumes horaire, compétences développées...) - fin 2026
- Liste des formateurs labellisés et particularité - fin 2024 et maj annuelle
- Liste d'actions internationales réalisées - fin 2026
- programmes des séminaires annuels et liste des participants - fin 2025 et fin 2026
- compilation des newsletters partenaires - fin 2026

Objectif 2 : accompagner les porteurs de projet étudiants par des méthodes, des outils et des mises en réseau

Livrables attendus :

- Catalogue des actions et des parcours d'accompagnement disponibles - fin 2024 avec maj annuelle
- Catalogue des capsules sectorielles développées - fin 2026
- Catalogue des contenus disponibles en anglais - fin 2026
- Guide / mode d'emploi de délivrance des certifications de compétences ou des badges de compétences " RNCP" intégrant les quantités distribuées - fin 2026
- Liste des événements de mise en relation avec les structures du territoire réalisés et volume de participation - fin 2024 avec maj annuelle
- programme du démo day / festival de l'entrepreneuriat étudiant annuel et liste des participants - fin 2025 et fin 2026
- catalogue des projets accompagnés - fin 2024 avec maj annuelle
- Liste des permanences ou des sessions d'information tenues - fin 2024 avec maj annuelle
- liste des collaboration effective avec les établissements / composantes pour déployer des "hubs" de proximité - fin 2026

Objectifs 3 : renforcer la visibilité de l'entrepreneuriat étudiant en Grand Est

Livrables attendus :

- Liste des sites internet des établissement /composantes mentionnant le SNEE et/ou le Pépite - fin 2024 avec maj annuelle
- Liste des actions de communications ciblées pour chaque public (étudiants, doctorants, entrepreneurs, enseignants et partenaires) - fin 2024 avec maj annuelle
- statistiques Linked In
- Programmes de la semaine CREATIV' en alsace avec taux de participation - fin 2025 avec maj annuelle
- Programmes des séminaires inter-pépite - fin 2024 avec maj annuelle
- liste des actions de communication inter pépite réalisées - fin 2025 avec maj annuelle

4. Plan de financement

4.1 Postes de dépenses prévisionnelles

Échéancier du projet

Echéancier

Échéancier du coût total

Échéancier du coût total

Montant année 2024 (EUR)	262 900.00
Montant année 2025 (EUR)	411 400.00
Montant année 2026 (EUR)	411 400.00

Tableau des dépenses

Catégorie de dépenses	Libellé poste	Montant €
050-Frais de personnel directs	RH affectées au projet	775 500.00 TTC
130-Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	dépenses de fonctionnement	310 200.00 HT
Total dépenses		1 085 700.00

La TVA sur les dépenses engagées est-elle recouvrable ?

Non

Détail des postes et sous postes de dépenses

Poste de dépense 1 : RH affectées au projet

Catégorie	050-Frais de personnel directs
Nature	Réel
Description/définition	Frais de personnel directs
Libellé poste	RH affectées au projet
Libellé pièce jointe	
Méthode de calcul	ETP totaux sur projet
Montant global (EUR)	775 500.00
TVA	TTC

Commentaire

4,3 ETP 2024, 6,8 ETP 2025 et 2026

Le périmètre du poste constitue un ou des marché(s) public(s).

Non

SOUS-POSTE 1 DU POSTE DE DÉPENSE 1

Libellé du sous-poste	WP1 éducation
Montant du sous-poste (EUR)	225 000.00
Porteur	13000545700010
Porteur	UNIVERSITE DE STRASBOURG (13000545700010)

SOUS-POSTE 2 DU POSTE DE DÉPENSE 1

Libellé du sous-poste	WP2 accompagnement
Montant du sous-poste (EUR)	337 500.00
Porteur	13000545700010
Porteur	UNIVERSITE DE STRASBOURG (13000545700010)

SOUS-POSTE 3 DU POSTE DE DÉPENSE 1

Libellé du sous-poste	WP3 promotion
Montant du sous-poste (EUR)	120 000.00
Porteur	13000545700010
Porteur	UNIVERSITE DE STRASBOURG (13000545700010)

SOUS-POSTE 4 DU POSTE DE DÉPENSE 1

Libellé du sous-poste	Gestion
Montant du sous-poste (EUR)	93 000.00
Porteur	13000545700010
Porteur	UNIVERSITE DE STRASBOURG (13000545700010)

Poste de dépense 2 : dépenses de fonctionnement

Catégorie	130-Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs
Nature	Taux forfaitaire
Description/définition	Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs
Libellé poste	dépenses de fonctionnement
Libellé pièce jointe	
Base de calcul (EUR)	775500.00
Taux (%)	40.00

Montant global (EUR) 310 200.00
TVA HT

Commentaire

(Non renseigné)

Le périmètre du poste constitue un ou des marché(s) public(s).

Non

Échéancier du coût total

Montant année 2024 (EUR) 262 900.00
Montant année 2025 (EUR) 411 400.00
Montant année 2026 (EUR) 411 400.00

Liste des pièces fournies pour les dépenses

- gestionnaire administrative et financière.doc (68 Ko)
- charge de mission accompagnement.doc (65,5 Ko)
- Unistra-Lettres mission pepite etena.pdf (163,23 Ko)
- cheffe de projet education entrepreneuriat.doc (67 Ko)
- Feder fiche moyens humains affectes.xlsx (75,72 Ko)
- Charge de mission international et jeune docteur.doc (71,5 Ko)
- charge de communication.doc (70,5 Ko)
- charge de mission sensibilisation.doc (66 Ko)
- chef de projet accompagnement.doc (64,5 Ko)
- Detail Budget previsionnel Pepite Etena 24-26.pdf (79,39 Ko)

4.2 Les ressources

Financement	Financier	Montant €	%	Précisions	Date de l'EJ
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional	472 500.00	43.52		
REGION	Grand Est, chef-lieu Strasbourg	142 000.00	13.08		
Autre partenaire récurrent	Autofinancement (fonds propres)	471 200.00	43.40	Université de Strasbourg	
Autofinancement		0.00		N/A	N/A
Total des ressources		1 085 700.00	100.00		

Liste des pièces fournies pour les ressources

Aucune pièce jointe

5. Indicateurs

Indicateur	Type	Valeur de base ou de référence	Valeur prévisionnelle	Unité	Commentaire
FED_RCO01 - Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont: micro, petites, moyennes, grandes)	Réalisation		140.00	Entreprises	750 en comptant les projets accompagnés non immatriculés. Le projet vise un continuum 'action de la sensibilisation, détection, qualification, accompagnement et relais vers les autres structures d'accompagnement. Parmi ces 750 projets accompagnés, environ 20% aboutissent à la création de l'activité sous différents statuts d'entreprise
FED_RCO01a - Entreprises bénéficiant d'un soutien dont: micro-entreprises	Réalisation		90.00	Entreprises	Un important pourcentage des activités créées par les jeunes entrepreneurs le sont en micro-activité dans un premier temps. Cela s'explique pour deux raisons :- beaucoup de projet accompagné sont en " solopreneuriat". Ce statut flexible permet en effet de la création de l'activité à des fins de test avant d'envisager une autre structure juridique plus appropriée
FED_RCO01b - Entreprises bénéficiant d'un soutien dont: petites entreprises	Réalisation		30.00	Entreprises	
FED_RCO01c - Entreprises bénéficiant d'un soutien dont: moyennes	Réalisation		0.00	Entreprises	non concerné car l'activité porte sur la création d'entreprises
FED_RCO01d - Entreprises bénéficiant d'un soutien dont: grandes	Réalisation		0.00	Entreprises	non concerné car le projet porte sur la création d'entreprises
FED_RCO02 - Entreprises soutenues au moyen de subventions	Réalisation		0.00	Entreprises	Aucune subvention aux porteurs de projet n'est proposée dans le cadre du programme d'actions.
FED_RCO03 - Entreprises soutenues au moyen d'instruments financiers	Réalisation		0.00	Entreprises	non concerné
FED_RCO04 - Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Réalisation		140.00	Entreprises	750 si l'on considère l'ensemble des projets accompagnés non immatriculés au moment de l'arrivée dans le pépète Etena
FED_RCO05 - Nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Réalisation		140.00	Entreprises	750 si l'on considère l'ensemble des projets accompagnés. La totalité des projets accompagnés sont "nouveaux", cad on moins de 3 ans d'existence
FED_RCR01 - Emplois créés dans des entités	Résultat		0.00	ETP Annuels	donnée difficilement mesurable dans le sens où les projets accompagnés sont naissants et que les personnes accompagnées sont en étude ou en année de césure. Le premier objectif des porteurs et

bénéficiaire d'un soutien

d'assurer un lancement commercial de l'activité et de renter le premier chiffre d'affaires pour le ré investir dans le projet.

FED_RCR02 - Investissements privés complétant un soutien public (dont: subventions, instruments financiers)	Résultat	0.00	Euros	non concerné
FED_RCR02a - Investissements privés complétant un soutien public - dont: subventions	Résultat	0.00	Euros	non concerné
FED_RCR02b - Investissements privés complétant un soutien public - dont: instruments financiers	Résultat	0.00	Euros	non concerné
FED_RCR19 - Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé	Résultat	0.00	Entreprises	Donnée non pertinente.

Autres obligations

Obligations liées à la commande publique

1. Type de personne morale du porteur de projet

1.1 L'organisation est

2.1 Marchés publics ou autres contrats

Expliquez (Non renseigné)

Publicité

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre du projet conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation

Les supports de communication majeurs du Pépite Etena présenteront la mention du soutien du financement européen FEDER, tels que :

- site internet etena.unistra.fr : mention des logo dans la bannière partenaire
- Support de communication "print" : mention des logo dans la bannière partenaire
- supports de communication dédiés aux opérations issus du programme d'actions : mention du soutien feder et des logo dans les supports (invitation, remerciement, programme...)

En complément, l'affichage du soutien des fonds européens sera mentionné dans les espaces d'accueil et de travail du Pépite Etena recevant les porteurs de projet .

Prise en compte des principes horizontaux de l'U.E.

Egalité de genre - Egalité
Femme-Homme et
intégration de la
dimension de genre

Commentaire

En respect des réglementations en vigueur, l'Université de Strasbourg s'est engagée dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il engage la communauté universitaire à l'objectif de faire de notre environnement un lieu de travail où femmes et hommes trouveraient leur juste place.

Les six axes du plan :

- Evaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération
- Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- Articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- Prévention et traitement des discriminations, des actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements sexistes
- Gouvernance de la politique d'Egalité
- Actions envers les étudiantes et étudiants, et futures étudiantes et étudiants

Non-discrimination -
Egalité des chances

Commentaire

La politique égalité-parité-diversité s'adresse à tous les usagers de l'établissement sous la responsabilité d'une Vice-présidence dédiée. Il s'agit de :

- veiller au respect de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le recrutement, le suivi ou le déroulement

des carrières,

- détecter et dénoncer des cas récurrents d'inégalités ou toute forme de discrimination concernant les personnels et les étudiantes et étudiants,
- sensibiliser chacun et chacune aux questions d'abus de pouvoir, de harcèlement moral ou sexuel,
- viser à l'amélioration de la qualité de vie professionnelle à l'université pour bien articuler carrière et vie personnelle.

En complément le titre de Pépite délivré par le MESR est soumis à un référentiel qualité reposant sur 4 engagements :

- Garantir un traitement équitable des candidatures au SNEE
- Proposer un soutien à chaque Étudiant-Entrepreneur
- Gérer de manière rigoureuse les services Pépites
- Respecter les intérêts des parties prenantes du Pépite

Développement durable

Fort

Commentaire

Conscients des enjeux socio-environnementaux sans précédent auxquels la société est confrontée et de l'urgente nécessité d'une profonde transition socio-écologique, l'Université de Strasbourg s'engage à faire de la transition socio-écologique et de la durabilité un axe structurant dans ses missions de formation et recherche-innovation, ses liens avec la société et son fonctionnement interne. Ce levier de transformation figure ainsi dans son document d'orientation stratégique CAP 2030, fruit d'une consultation interne de grande ampleur, et dans ses axes stratégiques de développement 2024-2028. Cette dynamique, qui s'inscrit dans le cadre des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU, apporte du sens et motive de nombreux étudiants, étudiantes et personnels. Cet engagement s'est concrétisé en 2021 par la mise en place d'une Vice-présidence Développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) appuyée par un nouveau service dédié : la Mission DDRS.

Régimes d'aides d'Etat

Le projet est-il concerné par la réglementation des aides d'Etat ?

Ne sait pas

Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique ?

Oui

Le projet est-il concerné par d'autres réglementations et des procédures administratives (ex : règles d'urbanisme, règles en matière d'environnement, loi sur l'eau, etc...) ?

Non

Si oui, précisez

(Non renseigné)

7. Pièces justificatives

Liste des autres pièces justificatives

- Unistra_compte_financier_2023.pdf (77,61 Mo)
- Unistra_identification_financiere_UE_20230302.pdf (1,41 Mo)
- SIRET_RIB_UNISTRA.pdf (132,5 Ko)
- 20230530_EvaluationDNSH_Pepite etena.xlsx (12,98 Ko)
- Unistra_Deliberation_election_president_2021.pdf (453,99 Ko)
- Unistra_DS_generale_publiee_le_01-10-2021.pdf (76,49 Ko)

Commentaires divers



UNION EUROPEENNE

Dossier de demande d'aide Européenne
N° Portail : 47314



Programme Grand Est et massif des Vosges FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027, Grand Est

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) **Michel DENEKEN**, en qualité de signataire et représentant légal, sollicite une aide européenne au programme **Programme Grand Est et massif des Vosges FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027** destinée à la réalisation de l'opération intitulée : **Pépîte Etena 2024-2026**. Rappel du montant de l'aide européenne demandée : **472500.00 EUR**, pour un coût total de l'opération de **1 085 700.00 EUR**.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande d'aide,
- La régularité de la situation fiscale et sociale de la structure,
- Que le projet n'est pas achevé ou totalement mis en oeuvre au moment du dépôt de la demande d'aide,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds ou de programmes européens pour financer les dépenses de ce projet,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat.
- **Ne pas être en situation de conflit d'intérêts pour ce projet.**

J'ai pris connaissance des obligations du porteur de projet et m'engage à les respecter en cas d'octroi de l'aide :

1. Informer le service instructeur du début d'exécution effective du projet,
2. Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet,
3. Respecter les engagements de réalisation du projet,
4. Informer le service instructeur en cas de modification du projet (ex : période d'exécution, localisation du projet, engagements financiers...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc...
5. Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en oeuvre du projet, ou d'opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser l'activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme,
6. Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l'aide européenne,
7. Dûment justifier sur pièces les valeurs réalisées des indicateurs,

Attention : Nous vous recommandons de vous reporter à la notice pour prendre connaissance des pièces justificatives que vous devrez transmettre lors de la demande de paiement. Certaines pièces doivent en effet être collectées dès le début du projet et répondre à des conditions de conformité précises. En cas d'absence de ces pièces, de non-conformité de celles-ci, la demande de paiement pourrait être jugée non recevable par le service instructeur.

8. Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables du projet,
9. Réaliser des actions de publicité et respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur,
10. Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le projet.
11. Conserver toutes les pièces du dossier jusqu'à la date prévue dans l'acte juridique attributif d'aide, et archiver celui-ci.
12. S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement. En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide européenne.

Après téléchargement de la lettre d'engagement (ci-dessous), n'oubliez pas de cliquer sur "envoyer" en bas à droite pour terminer l'envoi de votre demande et recevoir un accusé de réception.

Fait à le 25/04/2024

 Signature 

